



**Union Nationale
du Sport Scolaire**

CIRCULAIRE

**Rencontre
Départementale**

**TT OPEN
EXCELLENCE**

STRASBOURG

04 Février 2026

2025 - 2026

DATE - LIEU - HORAIRES

Mercredi 04 Février 2026

Programme

- Ouverture | Montage Installations (12:30)
- Début de la compétition (13:30)
- Classement Général (15 :00)
- Démontage (15:30)
- Récompenses (15:45)
- Fin (16 :00)

 Centre Sportif des Droits de l'Homme
Rue Peter Schwarber, 67000 Strasbourg

Contact : HAERING, Xavier (xavier.haering@stras-edu.eu)

Juge-Arbitre : KURY, Pierre (06 69 52 90 40)

REGLEMENT

La compétition se déroule au **format montée-descente** pour une durée de 2 heures :

- **10** tours de 2 minutes 30
- **5 à 7** tours en 1 sets de 11 points
- une poule de 3 joueur(euse)s avec **2 manches de 11 points** par rencontre permettront d'établir un classement général de la compétition

Les participants sont associés au montage et au démontage de la salle sous la supervision des professeurs d'EP.

Tou(te)s les élèves participent à la remise des récompenses dans le hall d'entrée en tenue sportive avant d'aller se changer.

Tout départ d'un élève avant la fin de la compétition sans autorisation préalable du juge-arbitre ou une non-participation au démontage peut conduire à une disqualification de la délégation.

Le règlement en vigueur est le règlement fédéral FFTT , c'est-à-dire que chaque raquette doit être homologuée.

Un revêtement homologué doit comprendre le logo de la Fédération Internationale de Tennis de Table (ITTF).



Une tenue vestimentaire réglementaire est exigée : le short est obligatoire, le tee-shirt ne peut pas être de couleur blanche ou orange et des chaussures de sport propres (*tirées du sac*) sont exigées dans la salle de pratique.

Les chaussures à semelles marquantes sont interdites.

Catégories

La compétition est ouverte aux élèves **scolarisés au collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}** :

- Benjamines, Benjamins (nés en 2013 et 2014) **20 places**
- Minimes (nés en 2012 et 2011) ou Cadets (2010) **20 places**

NOMBRE D'ELEVES

Seuls les joueurs avec **plus de 550 Points FFTT¹** ou avec un classement dans une fédération affinitaire FSCF-AGR (<https://www.agr-tt.fr/agrrtt67>) ou FSGT (<https://cdtt67-fsgt.fr>) peuvent participer à cette compétition.

Chaque professeur effectue la vérification avant l'inscription.

Toute inscription d'un élève non-classé avec Moins de 550 Points FFTT ne pourra pas être prise en compte.

Les 3 premiers joueur(euse)s de l'Open Départemental Établissement dans les catégories Benjamines, Benjamins, Minimes Filles et Minimes Garçon bénéficient d'une **wild card**.

¹ Classement Officiel (01/01/2026)

QUALIFICATION

Les 3 élèves sur le podium des différentes catégories seront qualifiés pour l'Open Académique, qui sera organisé à l'École Européenne de Strasbourg le mercredi 4 mars 2026.

Il n'y a pas de Championnat de France pour cette formule.

ENGAGEMENT

L'inscription sur OPUSS est obligatoire pour des questions de responsabilité. Aucune inscription le jour-même ne pourra être acceptée par le juge-arbitre pour des questions de responsabilité et d'équité entre les élèves.

Tout élève se déplaçant sans professeur ou sans un adulte renseigné comme accompagnateur sur OPUSS ne pourra pas être accepté sur le lieu de la compétition.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 30 janvier 2026.

UNSS

Union Nationale du Sport Scolaire

Organisation : Service Départemental UNSS 67

2 Route Industrielle de la Hardt 67120 Molsheim

Sd067@unss.org - 0616105856

